

Allemagne : redevance sur le Net pour les entreprises

written by Alexandre Joux | 21 décembre 2006

En janvier 2007, les entreprises allemandes raccordées au Net devront probablement payer une redevance de 5,2 euros par mois pour financer le service public de la radio au motif qu'Internet, les téléphones portables et les PDA permettent de l'écouter. La somme est inférieure aux 17,3 euros payés par les entreprises équipées de téléviseurs, les pouvoirs publics ayant considéré qu'Internet ne pouvait pas encore être rangé parmi les moyens de regarder la télévision. A noter que cette redevance n'est pas cumulative. Aussi, les particuliers ou les entreprises possédant déjà une télévision, donc astreints à la redevance audiovisuelle, ne seront-ils pas concernés par cette mesure.

En France, toute redevance sur les PC vient d'être exclue par le Premier ministre, Dominique de Villepin, qui rappelle l'objectif du gouvernement : faciliter l'équipement des Français en PC et le raccordement à Internet. Une augmentation du coût des PC est toutefois attendue du fait de la probable adoption d'une taxe sur les disques durs qui, en contrepartie de l'exception au droit d'auteur pour copie privée, servirait au financement des artistes et des industriels de la création.

Sources :

- AFP in <http://www.tv5monde.org>
- « Redevance : le Premier ministre exclut une extension aux PC », Enguérand Renault, *Les Echos*, 21 septembre 2006.